

MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise

74430 LE BIOT

Téléphone : 04.50.72.12.06

Télécopie : 04.50.72.10.15

E-mail : mairie.lebiot@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 29 JANVIER 2021

Convocations du 25 Janvier 2021

Présents : M. TOURNIER, Henri-Victor, M. ROSSET CLAUDE 1er Adjoint, Mme MALAVASI Anne 3ème Adjointe, Mme Hélène FENOL, M. Thomas GUYARD; .M. KIENER Pierre- Fernand,

Excusé : M. Franck BALMIER : procuration à Pierre Fernand KIENER

Absent: Mme PERROT Alexandra,

I/ ESPACE LUDIQUE COL DU CORBIER: TAPIS DE SKI DE LAJOUX : MODIFICATION DES HORAIRES ET DES TARIFS POUR LE MOIS DE FEVRIER :

Les tapis de ski ne sont pas concernés par l'interdiction générale de fermeture des remontées mécaniques due au contexte épidémique.

La délibération 2020/100 du 11 décembre 2020 indiquait pour janvier 2021 des horaires d'ouverture jusqu'à 16 h 00.

Sous réserve de mesures sanitaires plus restrictives, à l'approche des vacances scolaires de février, Monsieur le Maire propose :

- L'allongement des horaires d'ouverture du tapis de ski jusqu' à 17 h 00
- La modification les tarifs à compter du 01 Février 2021

Mme Anne Malavasi, responsable de la caisse du tapis de Lajoux, se retire et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide des nouveaux horaires et tarifs suivants

Tarif à l'heure :	3 €
½ journée matin : 10 h – 13 h :	7 €
½ journée après midi 13 h -17 h :	9 €
Tarif journée 10 h- 17h :	15 €
Support Magnétique	3 €
Location snooc ½ journée	17 €
Journée	25 €

II/ MISE EN EXPLOITATION DU DOMAINE LUDIQUE:

Un dossier de constitution de délégation de service public est actuellement à l'étude.

A la suite d'une mise en concurrence les candidats remettront un projet qui sera examiné par une commission spécifique.

III/ ESPACE MULTISERVICES : LA COVAGNE

Suite à la vente aux enchères du 12 Janvier 2021, la commune s'est portée acquéreur du fonds de commerce et du matériel pour un montant de 20 000 €.

Pour ce qui concerne la mise en exploitation un appel à candidatures a été lancé dans les journaux :

- Le Dauphiné : parution le 29/01/2021
- Le Messenger : parution le 04/02/2021

Les candidats devront remettre un projet écrit avant le vendredi 19 Février 15 h,
Les candidatures seront examinées dans la foulée le même jour à 19 h 00.

IV/ LOCATION DE VEHICULE

Un projet de location de véhicule est à l'étude pour les déplacements de la mairie (M. le Maire et autres usages).

Des devis sont en cours auprès de plusieurs concessionnaires.

V/ POINT SUR LES DOSSIERS D'INVESTISSEMENT EN COURS

Monsieur le Maire fait le point des dossiers et subventions en cours sur le budget eau et assainissement :

EN HT

Travaux de protection des captages : coût estimatif 157 000 € (travaux + acquisitions foncières)
Aides (département + agence de l'eau): 116 750 €

Travaux de réhabilitation des réservoirs

Coût estimatif : 143 000 €

Aide département : 42 900 €

Aide agence de l'eau : dossier redéposé suite à un premier refus. La demande est en cours d'instruction.

Travaux de réseau d'assainissement collectif au Chef-Lieu

Coût estimatif : 600 000 €

Les dossiers de demande de subvention ont été présentés au département et à l'agence de l'eau, ils sont en cours d'instruction.

Les travaux de captages et de réservoirs devront être réalisés avant de lancer la consultation des entreprises pour cette dernière tranche d'assainissement collectif.

VI / BOULANGERIE TILLIER

Monsieur et Madame Tillier ont informé la Mairie de la cessation de leur activité sur notre commune.

Suite à entretien avec Monsieur le Maire, ils ont fait parvenir un état du matériel qu'ils ont acquis depuis leur installation en 2013, avec photos et factures à l'appui.

Le Conseil Municipal décide de faire appel à Me Holtz.

Monsieur Thomas GUYARD désigné comme référent sur ce dossier.

L'ordre du jour est clos,
fin de séance à 21 h 30

Le Maire
Henri- Victor TOURNIER

